



Article de presse

Par DanyDan

Bonjour,

J'ai été condamné en 2020 à 56mois de prison ferme. J'ai fait appel à ce jugement dans les 10jours légal et ai été condamné à une autre peine ,plus légère. Une des 3 circonstances aggravante à été tout simplement retiré de l'accusation qui été l'utilisation d'une arme , en l'occurrence des pierres, car après analyse des blessures ce n'était pas en adéquation avec les accusations de la plaignante.

De plus cette personne , polytoxicomane, à expliqué avoir été traquée, pendant que je me suis rendu à une "invitation" de sa part... Alors certes j'ai assumé les coups portés mais dans des proportion et dans un contexte complètement différent, c'est pourquoi j'ai fait appel.

Le problème est qu'aujourd'hui un article dans le journal , et donc visible sur internet, me porte préjudice. Loin d'être un enfant de c?ur j'ai cependant toujours entretenu de bon rapport avec mes employeurs, je suis travailleur frontalier intérimaire et aujourd'hui les premiers échanges se passe toujours bien et "bizarrement" je reste sur le bas coté et reste sans nouvelle d'offre qui semblaient correspondre à mon profil. Je n'ai aucune certitude mais je pense que les recruteurs prennent peur , ce que je peux comprendre, dès qu'il se renseigne sur moi. Sans compter que je suis sorti de détention après 24 mois de détention, en septembre 2022, et au vue du jugement initial je devrait encore être incarcéré, ou à peine libéré..

Je vous remercierai de bien vouloir me donner un maximum d'information concernant l'annulation de parution de cet article de presse.

En vous remerciant.

Par ESP

J'ai supprimé votre identité et les références de l'article de presse.
Infonrmations indersirables sur ce forum.